

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.751 - TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE - MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 5 fr. 10
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 10
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 10

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 3 fr.
Après l'heure Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Alard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Triplice nouvelle

La vieille Triplice a vécu. L'Italie s'en est retirée ; l'Autriche-Hongrie agonise ; l'Allemagne, forcée comme une bête fauve dans sa retraite, sera bientôt à la merci des alliés. La bataille de l'Aisne, qui se poursuit depuis deux semaines, acharnée, opiniâtre, sera, pour les armées françaises et anglaises, une éclatante victoire ; pour les hordes letonnaises, une déroute que nous en attendons avec impatience le résultat, il ne fait point de doute pour nous ; nous sommes sans inquiétude ; le destin est d'ores et déjà fixé ; l'habileté consommée du généralissime, la vaillance des chefs, l'héroïsme des soldats rejetteront hors de France, avant peu, la soldatesque germanique. Oui, la vieille Triplice a vécu.

Sur ses ruines une autre a pris naissance. Le pacte de Londres a scellé l'étroite alliance de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie. Du fondement solide de l'alliance franco-russe, nul ne pouvait douter. Mais certains affectaient de penser que le Royaume-Uni ne s'était rapproché que pour la forme de la République française d'abord, puis, sous les auspices de celle-ci, de l'Empire moscovite. Diplomates inconscients, intéressés ou à la vue courte, qui ne paraissent pas soupçonner que le problème de la défense de l'Angleterre est, comme je n'ai cessé de le dire depuis bientôt sept ans, le problème de la défense de la France. Ceux-là n'avaient jamais réfléchi à ce que deviendrait la plus Grande-Bretagne si, par malheur, la France était dépossédée sur les champs de bataille par le kaiser allemand. Les hommes d'Etat anglais, au sens patriotique toujours si éveillé, ne pouvaient pas s'y tromper. Et le pacte d'honneur a été signé, non seulement pour la défense des intérêts des trois grandes nations, mais encore pour la cause sacrée de la liberté, de la justice et du droit.

La nouvelle Triplice n'a pas tardé à s'élargir. Comment la Belgique n'y eût-elle pas été entrée ? Sa place n'y était-elle pas marquée ? Place d'honneur, n'est-ce pas ? la première ! Quelle nation la mieux méritée ? La Belgique, petite par l'étendue, grande par le génie et l'élevation morale de son Roi, grande aussi par la vaillance, l'héroïsme, le cœur de ses enfants ! La France, la Grande-Bretagne, la Russie, et avec ces trois grandes puissances, tout le monde civilisé, puisque c'est pour la civilisation que nous combattons les uns et les autres, n'ont-ils pas contracté envers elle une dette éternelle de reconnaissance que rien ne saurait, à aucun moment de leur existence, leur faire oublier ?

Mais voici que les adhésions au pacte d'alliance se multiplient. C'est la Serbie qui a revendiqué l'honneur d'y être admise. Pour elle aussi c'était un droit. N'a-t-elle pas porté à l'Autriche-Hongrie les premiers coups, qui ne furent pas les moins rudes ? N'a-t-elle pas préparé, avec le trop minuscule Monténégro, dont l'héroïsme mérité mieux que son maigre territoire, l'abatement de la monarchie dualiste, dont ses grands frères du Nord achèvent et consomment la ruine ? Ne vient-elle pas, malgré l'énormité des sacrifices qu'elle s'est imposés jusque-là, de repousser avec dédain et mépris, les propositions de paix que l'orgueilleuse maison des Habsbourg, naguère si hautaine, rendue plus accommodante par la défaite, osait lui faire ? Son sort est désormais lié, comme celui du Monténégro, au sort de la nouvelle Triple Alliance, que dis-je, de la Quadruple Alliance.

C'est pas tout. Du fond de l'Asie arrive l'adhésion du Japon — du Japon allié de l'Angleterre, ami de la France. Et c'est l'adversaire heureux hier de la Russie qui n'hésite pas à lui tendre loyalement la main, allant jusqu'à déclarer que la guerre russo-japonaise fut, des deux côtés, plus qu'une erreur, une « faule ». Faut-il que l'ambition démesurée du kaiser, son mépris des traités, « chiffons de papier » qu'on respecte ou qu'on brûle au gré de son caprice ou de ses intérêts, ses procédés envers les barbares, ses atrocités démentées, ses actes de sauvage débauche, l'ont fait détruire de la Cathédrale de Reims, que l'idée même de terroriser les populations n'explique pas, aient soulevé contre le militarisme allemand la conscience universelle du monde civilisé ?

Le monde civilisé ! Oui, dans cette guerre d'extermination, qui ne doit se terminer que par la dislocation de l'Empire germanique, par la ruine de l'Empire austro-hongrois et par l'effondrement des deux dynasties Hohenzollern et Habsbourg, — si l'Europe ne veut pas être mise de nouveau à feu et à sang avant dix ans — oui, dans ce duel à mort, à qui vont les sympathies des nations civilisées que leur éloignement ou les circonstances ont tenues jusqu'ici à l'écart du conflit ?

En vain, une diplomatie sans scrupules a tenté, devant les Etats-Unis, de dénaturer les faits historiques et de présenter l'Allemagne comme la « victime » et non comme l'« agresseur », comme la « cause » de la guerre. Les

mensonges entassés sur les mensonges n'ont pas troublé un instant la clarté voyante impartialité de la grande République américaine. Par contre, les cruautés inouïes, les forfaits sans nom commis par les hordes sauvages du kaiser, « fleau des peuples », que les sanglants lauriers du « légal de Dieu » empêchaient de dormir, Louvain, Senlis, Dinant, Reims ont, au plus haut point, provoqué son dégoût et excité son indignation.

Même indignation et même dégoût en Roumanie et en Italie. Le flot populaire s'élève, s'élève toujours. Combien de temps les deux gouvernements résisteront-ils encore à l'irrésistible poussée ? Ils sont seuls juges de leurs intérêts. Mais nous ne vivons plus à une époque où l'ignorance des peuples laissait aux rois le soin de « penser », de « veiller », de « juger » pour eux. Et les événements se précipitent. Demain la grande bataille de l'Aisne sera gagnée, complètement gagnée. Demain, les armées russes seront plus près de Berlin et de Vienne. Comment l'étoile de la nouvelle Triplice ne monterait-elle pas à l'horizon ?

Henri Michel

Les Trains-Ambulances

Nous lisons dans le Figaro : Nos alliés anglais viennent de former, avec l'aide de la Compagnie des Wagons-Lits, deux trains-ambulances organisés de la plus admirable façon. Ces trains vont chercher les blessés sur les champs de bataille et les amènent aux hôpitaux des villes.

Chacun d'eux se compose de trois sièges, de deux wagons-restaurants et de deux fourgons.

Les sleepings offrent chacun dix-huit lits aux blessés, soit cinquante-quatre lits par train.

L'un des wagons-restaurants est transformé en salle d'opérations pour les interventions chirurgicales qu'on jugerait immédiatement nécessaires ; l'autre garde sa destination de dining room à l'usage du personnel médical et infirmier et des blessés peu grièvement atteints.

Notre armée a d'ailleurs, elle aussi, ses trains sanitaires dont l'agencement a été souvent cité comme un modèle. Est-il vrai qu'on n'ait pas toujours fait de ces trains, depuis le commencement de la guerre, un usage aussi fréquent qu'on l'aurait pu ?

Les médecins militaires et civils nous l'affirment. Nous voulons espérer qu'on les a mal renseignés.

Lettre de Bordeaux

De notre correspondant particulier

Les renseignements aux familles

Bordeaux, 29 Septembre. Je n'étonnerai personne en disant que chaque courrier apporte des plaintes au sujet de la manière dont les familles sont renseignées sur le sort de leurs membres soldats. On songe l'angoisse de ceux qui, restés au pays, demeurent de longs jours sans nouvelles des êtres aimés que les circonstances brutales de la guerre ont peut-être couronné, ont armés pour la défense du foyer.

Elle l'angoisse, l'attente morne, l'inquiétude se traduisent peu à peu, dans l'esprit des parents, par une colère sourde, avouée à l'arrivée de cet enfer d'incertitude ! Tel est le vœu ardent qu'expriment tous mes correspondants. Et je devine bien, à travers leurs plaintes navrantes et si compréhensibles, que l'expliquer pas les difficultés qu'éprouve l'autorité militaire pour répondre à leurs demandes, ou le retard qu'elle y apporte, ou même les erreurs qu'elle peut commettre.

J'ai tenu à faire, à cet égard, une enquête. J'ai interrogé longuement ceux-là même qui sont placés à la tête du service de renseignements, par un indigne à l'entourage du ministre. Je les résume ici imparialement, car, à cette heure si pénible pour tous, c'est un devoir que de montrer au public les difficultés que nous avons rencontrées pour répondre à leurs demandes, ou le retard qu'elle y apporte, ou même les erreurs qu'elle peut commettre.

Ces difficultés sont immenses, quelquefois insurmontables. Elles tiennent à la nature même des faits. Voici comment on me les a montrées.

Le régiment X... a pris part dans la journée aux combats. Le soir, on relève les noms des disparus. Quelques instants après, le régiment est réformé, la bataille recommence. Il y a de nouveaux disparus. Dans l'intervalle, des hommes sont la première fois comme tels relevés. Il en résulte encore de nouveaux disparus. Les états des morts et des disparus ne peuvent véritablement être établis avec la précision nécessaire, que tous les huit jours, peut-être même davantage.

Ces transmissions exigent en moyenne quinze jours. Pour gagner du temps, M. Millerand vient de prescrire que dorénavant les états seraient transmis directement au ministre. Ainsi, le service des renseignements va être à jour, sauf en ce qui concerne certains corps de troupes qui se battent depuis le commencement de la guerre. Les officiers chargés d'établir les états ayant eux-mêmes été frappés.

C'est pas tout. Quand il s'agit de blessés ramassés sur le front et transportés aux ambulances, il est impossible à celles-ci d'aviser le service des renseignements immédiatement.

Dans les ambulances, on a pour principe de préoccupation de donner aux blessés les soins nécessaires, les formalités les plus désagréables sont donc évitées. Qui oserait s'en plaindre ? De l'ambulance, le blessé est dirigé sur un hôpital. Cela peut demander un certain temps. C'est que lorsqu'il est hospitalisé,

que le soldat blessé est enfin reconnu, identifié et que son état est transmis au service des renseignements. On conçoit qu'entre le moment où le soldat est relevé sur le champ de bataille et celui où le kaiser l'hospitalise sur un point quelconque du territoire, peut s'écouler un long délai.

Je n'indique que quelques-unes des circonstances d'ordre général qui empêchent le fonctionnement rapide du service des renseignements en dépit de toutes les bonnes volontés.

M. Millerand, je peux l'attester, puisque j'ai vu ses recommandations expressives, s'efforce de remédier, dans la mesure du possible, à cette situation. Ses instructions ont déjà eu un résultat. Le ministre ne s'en tient pas là. Je comprends l'angoisse des familles. Il y participe étroitement. Tous ses efforts tendent à les renseigner aussi rapidement et aussi exactement que possible, mais il compte par ce que j'en ai dit, qui sont inhérents aux conditions terribles de la guerre. Et cela, il était bon que le public le sache. J'ai donc mon devoir de l'expliquer après mon enquête.

MARIUS RICHARD.

Une visite à la Cathédrale de Reims

De l'un de nos correspondants particuliers

Paris, 29 Septembre.

Je viens de voir un des fonctionnaires des Beaux-Arts qui accompagnait le sous-secrétaire d'Etat, M. Dallier, dans sa visite officielle à la cathédrale de Reims. Voici fidèlement transcrits ses impressions sur l'état de nos plus beaux monuments :

Quand on aperçoit la cathédrale de Reims des hauteurs boisées avoisinantes, on la croit encore vivante, car sa façade et ses deux tours sont toujours debout, mais à mesure qu'on s'approche, l'angoisse vous étirent et le désastre apparaît.

D'abord, tout autour d'elle, c'est un amas de décombres, un entassement de pierres calcinées où se mêlent les murs des maisons voisines et les sculptures qui, hier encore, se dressaient sous le porche et sur les côtes.

Toutes les statues du porche sont brisées ou décapitées, des colonnettes sont hachées, les merveilleux rosaces inférieures est détruite. Les tours ont leurs pierres descellées, et des tours béants y sont creusés.

La dentelle de pierre des arcs-boutants et des clochetons est déchirée, anéantie.

Si l'on pénètre dans la vaste nef par les trois nefs des colonnettes, on se croit dans un autre désolation. Les obus allemands ont surtout porté sur les toitures, qu'ils ont crevé par endroits. Toutes les verrières sont brisées, les piliers noirs, des lustres effondrés, les autels éventrés, les stalles des chœurs émietées.

C'est là que le service de Santé avait installé des ambulances sur une épaisse litère de paille. Celle-ci a brûlé, allumée par les obus qui ont tout consumé sur leur passage.

Dans la tour Nord, l'incendie a détruit les boiseries et les poutres, fendu les cloches. Partout, des crevasses, du plomb fondu, des vitraux en morceaux, des pierres détachées. On ne voit plus que l'incendie au milieu de ces ruines accumulées.

Le gros œuvre de la cathédrale a résisté à l'acharnement du bombardement. Mais combien de temps tiendra-t-elle encore ? La décoration sculpturale et la statuaire sont détruites de façon irréparable. Les parlements des murs ont partout été démolis et les médaillons de nos saints sont calcinés. Pourra-t-on protéger les vestes par une toiture provisoire ? Ce qui reste supportera-t-il le vent, la pluie, le gel ? Nous voulons l'espérer.

M. Dallier, dans la prévoyance avait déjà mis à l'abri les tapisseries incomparables de la nef, et le trésor de la cathédrale, à pris la Commission de chefs de services et d'inspecteurs généraux des monuments historiques qui l'accompagnaient d'étudier les moyens d'atténuer immédiatement les outrages des canons allemands.

Nous allons tous y employer. Le fonctionnaire des Beaux-Arts nous dit encore que les autres dévotions des Allemands à Reims, l'arrêt de la messe, le palais archiépiscopal, qui datait du XV^e siècle et des obus dirigés sur les plus beaux quartiers.

La riche cité rémoise a été spécialement visée par les barbares, dans la splendeur de ses œuvres d'art et dans sa prospérité commerciale.

Au moment où nous procédions à notre visite de la cathédrale, le canon tonnait encore, mais le duel d'artillerie s'était arrêté. Nos vaillants 75 faisaient taire les lourds obusiers allemands.

Les Rémois, qui n'avaient pas douté un instant de leur victoire, nous entouraient et par leur calme témoignage que chez eux aussi la vie normale allait reprendre active que jamais.

PAUL SOUCHON.

Abd-el-Aziz à Bordeaux

Bordeaux, 29 Septembre.

Interviewé, Mouley Abd-el-Aziz a dit : « Je fais en France un voyage d'agrément, car c'est toujours un agrément et une joie que de voir cette belle terre, mais en ce moment je mets une idée de loyauté et de devoir dans l'accomplissement de ce projet déjà ancien. Je devais venir parmi vous ; si je m'étais abstenu à cause de la guerre, j'aurais semblé commettre une lâcheté. Mon voyage prouve aux Marocains, à tout le Maroc, combien votre pays est dans l'ordre et le calme intérieurs, puisque je puis voyager sans crainte de la part des Français et des Français et par leur calme témoignage que chez eux aussi la vie normale allait reprendre active que jamais.

Il conclut : « De ce que je sais, de ce que j'ai vu, il ressort clairement que la victoire sera pour la France et ses alliés une victoire finale. D'un reste court de la main, il semble à l'ennemi invisible ennemi, puis, le silence dit qu'il ne croit pas perpétuelle la neutralité de l'Italie.

Bordeaux, 29 Septembre.

Abd-el-Aziz a rendu visite, cet après-midi, à M. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères.

LA GRANDE BATAILLE

Après 15 jours de combats

LA SITUATION PERMET TOUTS LES ESPOIRS

De nouvelles attaques allemandes sont repoussées. -- Les positions de nos troupes avant le choc décisif.

Bordeaux, 29 Septembre.

Le Journal Officiel publie un décret autorisant le département de l'Ardeche, à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser 4 %, une somme de 15.851 francs, remboursable en 5 ans, à partir de 1915 et exclusivement applicable aux travaux des chemins vicinaux à subventionner pendant l'année 1914, par application de la loi du 12 mars 1880. Le département de l'Ardeche est également autorisé à s'imposer extraordinairement, pendant 5 ans, 1 centime, 57 centimes additionnels, au principal des quatre contributions pour en affecter le produit au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 15.851 francs autorisé par l'article 1^{er} ci-dessus.

Un décret aux termes duquel M. Germain de Montauzan, docteur ès-lettres, chargé d'un cours complémentaire d'antiquités lyonnaises à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, fondation de l'Université de Lyon, est nommé professeur adjoint à la dite faculté à partir du 1^{er} novembre 1914.

Une circulaire du ministre de la Marine, étendue au mois de septembre les règles prévues par une récente circulaire pour les paiements des traitements des civils et des salaires des fonctionnaires, employés et ouvriers mobilisés du département de la Marine, pour les mois de juillet et août 1914. Les femmes de fonctionnaires, employés et ouvriers mobilisés du département de la Marine pourront donc toucher les traitements ou salaires du mois de septembre, sur la production d'une déclaration soumise dans le même forme que pour les mois précédents. De capital relatif aux contrats d'assurance de dépréciation et d'épargne.

Communiqué officiel

Bordeaux, 29 Septembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

1. -- A notre aile gauche : Au nord de la Somme, et entre la Somme et l'Oise, l'ennemi a tenté, de nuit et de jour, plusieurs attaques qui ont été repoussées. Au nord de l'Aisne, aucun changement.

2. -- Au centre : En Champagne et à l'est de l'Argonne, l'ennemi s'est borné à de fortes canonnades.

Entre l'Argonne et la Meuse, légers progrès de nos troupes, qui trouvent devant elles des positions fortement organisées.

Sur les Hauts de Meuse, dans la Wœvre et à l'aile droite (Lorraine et Vosges), pas de modifications notables.

D'une façon générale notre ligne est jalonnée de l'est à l'ouest sur le front par la région de Pont-à-Mousson, Apremont, la Meuse, dans la région de Saint-Mihiel ; les hauteurs du nord de Spada et la partie des Hauts de Meuse au sud-est de Verdun.

Entre Verdun et Reims, le front général se jalonne par une ligne passant par la région de Varennes, par le nord de Souain et la Chaussée Romaine qui aboutit à Reims ; les avancées de Reims, la route de Reims à Berry-aux-Bac et les hauteurs dites du Chemin des Dames sur la rive droite de l'Aisne.

Cette ligne se rapproche ensuite de l'Aisne jusque dans la région de Soissons. Entre Soissons et la forêt de l'Aigle il comprend les premiers plateaux de la rive droite de l'Aisne.

Entre l'Oise et la Somme cette ligne correspond au front : Ribe-

nemi dans les fossés, ses gros rites et aussi les débris qu'ils lançaient aux nôtres.

Cette guerre de fortresse ne pouvait continuer longtemps ainsi ; car à cette distance il fallait qu'une attaque décisive s'ensuivit.

Le 27, dès la première heure, une activité générale se manifesta dans les lignes ennemies. De nos positions, on voyait nettement les renforts d'infanterie traverser la plaine de l'Othain et se diriger vers les Côtes. Notre artillerie couvrait de projectiles la vallée. Il y avait là pour les Allemands, deux kilomètres à franchir en terrain absolument découvert. Malgré des pertes considérables l'ennemi, à midi, était parvenu aux Côtes. Une fois là, il s'évanouissait soudain dans des tranchées préalablement creusées à son intention.

La guerre de fortresse commença ainsi jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Une première ligne adverse s'effondra, balayée par la rafale. Une seconde alors lui succéda, entraînée par les files. Celle-ci aussi, nettoyée, s'affala. Mais d'autres lignes s'élevaient toujours.

À la baïonnette, charges ! C'étaient les nôtres qui, menacés dans leurs tranchées, contre-attaquaient à leur tour. Sur ce terrain de combat de trois cents mètres à peine de large, ce choc effroyable, hommes contre hommes, poitrines contre poitrines ; les nôtres bûchaient sur les corps allemands. Quand la baïonnette rouge était lorraine, les combattants s'assommaient à coups de crosses.

Les notes claires de nos clairons dominaient ce corps à corps furieux. L'ennemi recula, ramassé dans sa première tranchée. Les nôtres le poursuivirent. Il recula encore... La nuit venue, précédée par un brouillard épais qui montait de la terre mouillée de pluie, de sang, perdit-t-elle... Dans la brume opaque maintenant, amis et ennemis étaient incapables de se reconnaître... Ou étaient les lignes françaises ? Ou étaient les tranchées allemandes ? Les troupes adverses ne se rendaient plus compte de rien dans un pareil enchevêtrement.

Le clairon alors sonna le rassemblement. Dans la nuit déjà venue, nos troupes se rallièrent, laissant à regret ce corps à corps sanglant.

Ce combat à l'arme blanche avait duré trois heures. L'espoir des Allemands de traverser la Meuse au nord de Verdun, était déçu. Nos tranchées, par contre, avaient avancé de cent mètres.

L'Action Russe

Les banquiers de Pétersbourg offrent 2 millions de roubles au Tsar

Tsarikofsko, 29 Septembre.

Le tsar a reçu les délégués des banques de Pétersbourg qui ont mis à la disposition du souverain un million de roubles pour les besoins de la guerre.

Un autre million de roubles a été alloué pour l'organisation d'hôpitaux et pour venir en aide aux familles dont les soutiens sont sous les drapeaux.

Alexandra Feodorovna assistait à l'audience.

Le Communiqué officiel russe

Pétersbourg, 29 Septembre.

Le grand état-major fait, aujourd'hui, le communiqué officiel suivant :

Les troupes russes poussent activement leur offensive dans les forêts d'Angustow. De grosses pièces d'artillerie ont été mises en action pour le bombardement d'Ossowetz. Le 27 septembre, la canonnade a été assez intense. Une tentative faite par l'infanterie allemande pour avancer plus près de la forteresse a été repoussée.

Sur le front de la Silésie, l'ennemi, considérablement renforcé, développe une grande activité.

Les sortez effectuées par la garnison de Przemysl sont restées infructueuses. De nouveaux prisonniers sont tombés entre nos mains, ainsi qu'une certaine quantité de munitions et un certain nombre de canons.

Les Autrichiens continuent leur mouvement de retraite, qui révèle une entière confusion dans leurs unités combattantes.

Sur le front autrichien

La déroute autrichienne continue

Pétersbourg, 29 Septembre.

Parmi les prisonniers faits par les Russes à Coloujok, figurent de nombreuses recrues complètement ignorantes du métier militaire.

Un grand parc d'artillerie pour obusiers de 6 pouces a été pris près de Starosol. Dans la région de Sanok, les troupes russes ont occupé Lisva, après avoir mis en déroute les bataillons de réserve qui occupaient ces points.

Parmi les prisonniers faits par un petit détachement de cavalerie, au sud de Riachow on a trouvé des soldats appartenant à 25 régiments d'infanterie différents.

Sur le front allemand

La retraite allemande s'effectue avec difficultés

Pétersbourg, 29 Septembre.

La retraite allemande dans la région d'Orousenki-Sopoknie s'effectue avec de grandes difficultés, car les troupes russes, qui se trouvent dans les forêts d'Angustow, ont tourné leur aile et ont été forcés d'engager l'action dans une localité sylvestre et lacustre très défavorable à des opérations militaires.

DERNIERE HEURE

LA GUERRE

La Bataille de l'Aisne continue sans changement dans la situation

Les Serbes remportent une victoire décisive

Bordeaux, 29 Septembre.

Le général de brigade Desvaux est nommé général de division à titre temporaire. En raison de la tâche de plus en plus lourde imposée aux directeurs des services de santé régionale, par suite des nombreux blessés français et allemands évacués des armées, des médecins d'un grade élevé vont être placés à côté d'eux en qualité de directeurs adjoints.

Victoire décisive de l'armée serbe

Rome, 29 Septembre.

Le « Messagero » publie une dépêche de Nich d'après laquelle la grande bataille engagée depuis deux semaines sur les bords de la Drina et de la Save, vient de se terminer par une victoire décisive de l'armée serbe.

La Belgique sera le tombeau des Allemands

Anvers, 29 Septembre.

Des numéros portant la date du dimanche 27 septembre du journal *Métropole*, qui se publie matin et soir à Anvers, parle de l'activité des Allemands en Belgique. Dans un article intitulé *La Belgique, tombeau des Allemands*, le correspondant de ce journal à Bruxelles signale le découpage des troupes du kaiser, qui sont en train de se retirer vers l'arrière, dans la Belgique par les troupes alliées. Beaucoup d'officiers et de soldats se suicident.

Le général Marquet tué à l'ennemi

Paris, 29 Septembre.

On annonce la mort du général Marquet, ancien commandant militaire du Palais Bourbon, commandant de la brigade d'infanterie d'Alsace (corps d'armée). C'est le chef de brigade qui le général fut blessé dès le début de la campagne. A peine rétabli, il voulut reprendre son commandement. Quelques jours plus tard, il tomba glorieusement sur le champ de bataille.

Les Italiens dans l'Armée française

Paris, 29 Septembre.

On annonce la mort du général Marquet, ancien commandant militaire du Palais Bourbon, commandant de la brigade d'infanterie d'Alsace (corps d'armée). C'est le chef de brigade qui le général fut blessé dès le début de la campagne. A peine rétabli, il voulut reprendre son commandement. Quelques jours plus tard, il tomba glorieusement sur le champ de bataille.

La promotion des Garibaldiens

Paris, 29 Septembre.

On annonce la mort du général Marquet, ancien commandant militaire du Palais Bourbon, commandant de la brigade d'infanterie d'Alsace (corps d'armée). C'est le chef de brigade qui le général fut blessé dès le début de la campagne. A peine rétabli, il voulut reprendre son commandement. Quelques jours plus tard, il tomba glorieusement sur le champ de bataille.

Les cambriolages allemands à Compiègne

Compiègne, 29 Septembre.

Voici un certain nombre de faits, constatés officiellement, et se rapportant au séjour des Allemands à Compiègne. Pendant les deux ou trois dernières journées de l'occupation de Compiègne par les Allemands, on avait garé dans la cour d'honneur du palais trois wagons du train, qui contenaient, avait-on dit, les bagages des officiers. Or, le lendemain, les bagages étaient disparus. On a constaté que les Allemands, au lieu de les laisser dans la cour, les avaient emportés dans les wagons de la gare, et les avaient distribués à des officiers allemands.

La rentrée des Tribunaux

Bordeaux, 29 Septembre.

Le ministre de la Justice adresse une circulaire aux premiers présidents des Cours d'appel et aux procureurs généraux, indiquant que si l'activité des Cours et des Tribunaux est suspendue pendant la durée de l'état de guerre, il importe cependant que le cours de la Justice ne soit pas entièrement arrêté.

Une circulaire du Gard des Sceaux

Bordeaux, 29 Septembre.

Le ministre de la Justice adresse une circulaire aux premiers présidents des Cours d'appel et aux procureurs généraux, indiquant que si l'activité des Cours et des Tribunaux est suspendue pendant la durée de l'état de guerre, il importe cependant que le cours de la Justice ne soit pas entièrement arrêté.

Le paiement des chevaux réquisitionnés

Bordeaux, 29 Septembre.

On Conseil des ministres, le ministre des Finances et le ministre de la Guerre ont fait signer deux décrets qui donnent aux propriétaires de chevaux réquisitionnés, un mandat qui leur est payable en espèces de la valeur de ces chevaux.

AVIS DE DECES

Les familles Decary, Chaix Baptiste, Ron dard, Sabatier ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. DANIEL DECARY, leur époux, fils, père, beau-père, oncle, décédé à l'âge de 60 ans, muni des Sacraments de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures, à l'Hôpital de la Conception.

MM. les membres de l'Association Coopérative des Débitants de Boissons gazeuses et MM. les membres de la Chambre Syndicale des Débitants de Boissons gazeuses ont l'honneur de vous adresser leurs condoléances et vous prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 2 heures du soir, 2, rue Haxo.

des de l'ère républicaine territoriale, envoyés au Maroc et n'auraient pas été vaccinés avant leur départ.

Il est exact que le temps a manqué alors pour le mesure de précaution en question. Mais des leur débarquement en Afrique, les soldats territoriaux ont été revaccinés contre le typhus et les autres maladies qui peuvent être véhiculées par les mouches. Les ordres ont d'ailleurs été donnés en temps utile pour mettre les soldats territoriaux envoyés au Maroc dans les meilleures conditions de salubrité possible.

Après, Monsieur le député et cher collègue, les assurances de ma haute considération. Pour le ministre et par son ordre : pour le chef de cabinet chargé de la direction des affaires civiles et du secrétariat particulier, E. FERRI.

Marseille et la Guerre

Nos alliés à Marseille

Hier matin, à 10 heures, des troupes de l'Inde, récemment arrivées à Marseille, ont été présentées par leur général au général commandant la XV^e région. Les troupes ont ensuite défilé dans la ville où ils ont admiré leur belle tenue. Elles ont été chaleureusement acclamées.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Morts au champ d'honneur

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire n. 3, rue Saint-Sébastien, est décédé le soldat résident Paul Vieu, du 25^e d'infanterie. Le défunt avait été tué par un obus qui lui avait été projeté dans la cuisse droite par un obus, n'a pu survivre à la gravité de sa blessure. Les parents du malheureux réserviste, avisés en temps utile, ont eu la consolation d'arriver assez à temps pour recueillir son dernier soupir. Veu était âgé de 25 ans et avait été nommé sous-officier au 25^e d'infanterie le 20 août dernier. Il était marié et avait deux enfants.

Le commerce des coquillages

Nous recevons la lettre suivante du Syndicat des marchands de coquillages : « Au début du mois d'août un arrêté préfectoral interdisait le commerce du coquillage de Marseille. Cette interdiction qui dure depuis plus de deux mois, nous demande par l'organe du Syndicat de vouloir bien faire entendre son cri de détresse pour éviter, dans la mesure du possible, la misère qui les attend à bref délai. »

« Toutefois, il remarque de la part des autorités une certaine bienveillance puisque l'on vient de tolérer les coquillages. Voici l'hiver, époque où le coquillage arrive et se maintient frais. »

« Ne pourrait-on pas autoriser la vente des coquillages ? La santé publique n'est pas en danger. On ferait rentrer environ un million de francs de droits d'octroi à la Ville, et ce serait en outre donner une seconde main à ces pauvres gens qui ont été privés de leur métier. »

« Nous sommes très respectueux des décisions que prend le préfet et en ces moments difficiles nous donnons à notre lettre un ton de protestation. Nous le prions au contraire de ne voir là qu'un appel à sa clémence envers les infortunés de l'heure présente. » Pour le Syndicat : le secrétaire, L. MAURO.

Dons et secours

Le maire de Marseille a reçu hier les sommes suivantes pour secours aux familles nécessiteuses : Mme Marie Dubourdeaux, née Rougier, 30, boulevard Marins-Thomas, et Mme Each Angèle, 60, boulevard Rougier, 52 fr. 50.

Pour les blessés militaires : Société de secours mutuels des Dames de Sainte-Claire, à Marseille, a adressé un lot de paquets de tabac, cigares et cigarettes.

D'autre part, des dons de linge de corps, d'objets de pansement, de livres, de tabac, etc., ont été adressés au service de secours fait à l'hôpital militaire complémentaire n. 1 de la rue de Loubière. Des sommes ont été remises pour être réparties entre les blessés des hôpitaux.

An nom des blessés, des malades et du personnel de cet hôpital, le Comité de secours du boulevard Balla adresse de bien vifs et de bien sincères remerciements à tous ceux qui ont tenu d'être secourus, ont répondu à son appel.

Voici en quatrième page : Les communications des Comités de secours, la Chronique locale et le Courrier d'Aix.

Autour du Moratorium

M. le président de la Chambre de Commerce de Marseille a adressé la lettre suivante au ministre de Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes à Bordeaux :

Monsieur le ministre, Nous vous avons écrit le 14 septembre courant pour vous faire part des premières observations que nous suggère l'application des stipulations du décret de moratorium.

Depuis, nous avons constaté que la seule question des intérêts soulevait de multiples et primordiales difficultés, que nous croyons devoir vous soumettre dans la présente lettre, et ce, spécialement.

Point de départ des intérêts à 5 % l'an. — L'article 6 du décret du 29 août dernier a stipulé que les débiteurs qui voudront faire le moratorium seraient de plein droit remboursés d'un intérêt calculé au taux de 5 % l'an, à dater du lendemain du jour où le paiement était primitivement exigible.

Point de départ des intérêts à 5 % l'an. — L'article 6 du décret du 29 août dernier a stipulé que les débiteurs qui voudront faire le moratorium seraient de plein droit remboursés d'un intérêt calculé au taux de 5 % l'an, à dater du lendemain du jour où le paiement était primitivement exigible.

Point de départ des intérêts à 5 % l'an. — L'article 6 du décret du 29 août dernier a stipulé que les débiteurs qui voudront faire le moratorium seraient de plein droit remboursés d'un intérêt calculé au taux de 5 % l'an, à dater du lendemain du jour où le paiement était primitivement exigible.

Point de départ des intérêts à 5 % l'an. — L'article 6 du décret du 29 août dernier a stipulé que les débiteurs qui voudront faire le moratorium seraient de plein droit remboursés d'un intérêt calculé au taux de 5 % l'an, à dater du lendemain du jour où le paiement était primitivement exigible.

Lettrés de Soldats

Voici deux lettres de soldats. La première est celle d'un jeune soldat de Salon, premier régiment de tirailleurs algériens. Cet excellent tireur avait sa mère avec enjouement et une fierté bien légitime ses exploits sur la ligne de feu.

J'écris de suite après le combat, c'est-à-dire après avoir repoussé l'ennemi de ses positions. Nous venons vite faire un peu de café pour nous engager à nouveau dans la bataille.

Aujourd'hui, il m'est arrivé un tour rigolo, si on peut l'appeler ainsi. J'étais avec ma compagnie dans une grange, et j'étais monté sur un grenier pour tirer sur les Boches par une lucarne ; j'étais chef de poste. Tous les coups portaient. La lucarne était très petite et laissant juste la place pour un homme. J'avais à côté de moi mon camarade X... qui ne faisait que tirer sur les Boches, et moi, car j'étais assis sur une banquette pour tirer sur le rebord de la lucarne.

J'ai tiré environ un sac de cartouches, toutes les fois que je tirais, mon camarade qui se trouvait près de moi, me disait que je n'avais tiré encore un coup. Je dis que tu en as tiré deux à la fois. Je dois te dire que nous n'avons pas eu de succès, les Boches ont continué nous tirer et nous ne faisons que nous en aller de desquillia.

Mais, dans les dix pas pas tout, figure-toi qu'après cela, un officier allemand est venu par un clairon la sonnerie française de « Cessez le feu » et à cette sonnerie nous avons cessé de tirer.

Seulement, notre lieutenant, turieux en comprenant la nouvelle ruse des Allemands, commanda : « Baionnette au canon ! En avant, les Boches ! »

Tu parles, c'est à dire que nous sommes tombés dessus et eux... nous partis dans le plus grand désordre. Nous en avons tué trois quarts de ceux qui restaient encore et nous avons eu nos trois premiers succès.

Je te dirais aussi que tu devrais bien m'envoyer par la poste, et recommandé, deux paquets de tabac, de la poudre, et un peu de sonne n'en a, tout est pillé et il n'y a plus d'habitants.

Plus rien à te dire pour aujourd'hui, ne vous faites pas de mauvais sang. Mille caresses.

Voici la seconde lettre. Elle émane d'un soldat de Montpellier qui a pris part à la grande bataille de la Marne, qui s'achève de façon si brillante pour les troupes françaises :

« Cette nuit, écrit-il, les Allemands ont évacué et mis à feu et à sang les villages environnants. C'est là que j'ai vu batus qui leur fait commettre ces méfaits. »

Ce matin, cinq maisons ont été incendiées. Les « Boches » ont réussi à les brûler après avoir tiré 400 obus. Ils ont eu un grand succès, mais ils ont laissé 7.000 morts sur une distance de 6 kilomètres.

Tu t'imagines le casque promis à M... ? Il est abandonné à regret, parce qu'il était trop lourd à porter, un fusil allemand spécial pour balles explosives, et des baionnettes à scie enlevées à un régiment bavarois.

Un de nos obus a tué 17 Prussiens et un cochon nuls venant de voler dans une ferme voisine. C'est là que j'ai vu un cochon avoir la tête séparée du tronc. Le cochon était décapé comme par un charcutier débutant.

Comme on le voit, la belle humeur méridionale ne perd jamais ses droits.

